



Cinq démarches d'inclusion sociale et de participation citoyenne

Étude de cas

Document produit par Opération veille et soutien stratégiques
et Communagir, avec le soutien financier du ministère du Travail,
de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Avril 2020

Avec la participation financière de:

**Travail, Emploi
et Solidarité sociale**
Québec 


Communagir

OPERATION  **VEILLE ET SOUTIEN
STRATÉGIQUES**

Rédaction : **Sandy Torres**

Révision linguistique : **Marie-Claude Labrie**

Mise en page : **Atelier 10**

REMERCIEMENTS

La rédaction de ce document a été possible grâce à la précieuse collaboration de Marie-Anne PARADIS-PELLETIER, Collectif pour un Québec sans pauvreté – France FOURNIER, citoyenne, Collectif pour un Québec sans pauvreté – Stéphanie MILOT, Mélanie LAFRENIÈRE et Carole ÉBACHER, Consortium en développement social de la Mauricie – France LAFLEUR, citoyenne – Mélodie MONDOR et Anaïs GIROUX-BERTRAND, Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent – Guylaine BÉLANGER, Direction de la santé publique / CLSC Rimouski-Neigette / CISSS du Bas-Saint-Laurent – Jacinthe MONTPLAISIR, Centre-femmes de Rimouski – Michel DUBÉ, Action Populaire Rimouski-Neigette, citoyen – Julie PROVENCHER, Ville de Drummondville – Claudette MAYNARD, Comité citoyens Saint-Joseph, citoyenne – Émilie DUFOUR, MRC de Charlevoix – Julie RICHARD, Université Laval – Cassandre LESSARD, Maison des jeunes La Baraque des Éboulements

Table des matières

04	Introduction
07	<u>CAS 1</u> L'approche AVEC au Québec
13	<u>CAS 2</u> Un soutien à la participation des personnes en situation de pauvreté à l'Alliance pour la solidarité en Mauricie
19	<u>CAS 3</u> La participation citoyenne au cœur de la lutte contre la pauvreté dans Rimouski-Neigette
29	<u>CAS 4</u> Un projet pilote de budget participatif dans un quartier défavorisé de Drummondville
35	<u>CAS 5</u> Une recherche-action participative dans Charlevoix pour donner la parole aux jeunes
43	Conclusion

Introduction

Ce document s'inscrit dans un projet plus large mené conjointement avec Communagir. Vous pouvez consulter ici des fiches pratiques concernant les 11 éléments clés pour des actions locales ou régionales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale : <https://communagir.org/contenus-et-outils/comprendre-et-agir/lutte-contre-la-pauvrete-et-l-exclusion-sociale/>

Dans son sens large, la participation citoyenne fait référence à l'engagement ou à la contribution de chacun et chacune pour l'intérêt commun. Elle inclut la participation sociale ou civique qui désigne plus spécifiquement l'implication bénévole dans la société civile (ex. mouvement social, organisme à but non lucratif, association de quartier)¹. Il ne fait pas de doute que la participation citoyenne contribue à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Le Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale (PAGIEPS) 2017-2023 le reconnaît dans l'axe d'intervention « Favoriser la participation sociale des personnes et des familles à faible revenu et mobiliser les milieux »². Au sein de cet axe, la

mesure consistant à poursuivre les Alliances pour la solidarité a pour cible d'« impliquer des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale dans les mécanismes de mise en œuvre de toutes les ententes conclues en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale »³.

C'est dans le contexte du déploiement de ce 3^e plan de lutte contre la pauvreté que des expériences d'inclusion sociale menées à travers la province ont été documentées. L'Opération veille et soutien stratégiques (OVSS) et Communagir, avec le soutien financier du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) ont souhaité ainsi outiller les personnes responsables de la mise en œuvre des Alliances pour la solidarité et leurs partenaires.

Une étude de cas dans différentes régions du Québec afin d'approfondir la connaissance de pratiques diverses de participation citoyenne dans une perspective de lutte contre la pauvreté (liée aux Alliances ou non). L'objectif de cette étude est de documenter en profondeur des pratiques d'inclusion de personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale : par quels processus prennent-elles part à l'action collective ? selon quelles stratégies ? avec quelles difficultés ? pour des retombées de quel ordre ? Les exemples choisis ne se veulent pas représentatifs de l'ensemble des pratiques et montrent une diversité de démarches. En illustrant concrètement comment des milieux procèdent, ces démarches constituent une source d'apprentissage et d'inspiration.

¹ MERCIER, Clément et autres (2009). *Participation citoyenne et développement des communautés au Québec : enjeux, défis et conditions d'actualisation*, rapport ; Opération veille et soutien stratégiques (2019). *Quelles formes de participation citoyenne pour le développement des communautés et des territoires ?*, en collab. avec COco et Communagir.

² Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (2015). *L'emploi pour lutter contre la pauvreté : les défis à relever*, avis, Québec, gouvernement du Québec.

³ Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2017). *Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023*, Québec, gouvernement du Québec, p. 48.

Méthodologie

L'étude de cas est une méthode particulièrement pertinente pour saisir des expériences dans leur contexte. Elle exploite des sources d'information multiples (documentation, entrevues, etc.) pour proposer une description détaillée de l'initiative.

Les cinq études de cas ont été étudiées à l'hiver 2019-2020 en suivant plusieurs étapes.

- Le **repérage** des expériences d'inclusion sociale dans des démarches de lutte contre la pauvreté au moyen d'appels aux partenaires sur des plateformes numériques (Collectif des partenaires en développement des communautés, mandataires et fiduciaires des Alliances) et d'une recherche d'informations dans différents sites web (ex. : organisations mandataires et fiduciaires des Alliances dans chaque région, concertations en développement social, centres de recherche).
- La **sélection** d'initiatives diverses de participation citoyenne dans une perspective de lutte contre la pauvreté selon les critères suivants : le territoire (urbain, rural), le palier d'action (municipal, supralocal, régional, provincial) et le type de démarche (Alliance pour la solidarité, revitalisation urbaine intégrée, développement territorial intégré).
- La **réalisation** de 15 entrevues téléphoniques d'environ une heure, soit 3 en moyenne par cas, auprès de personnes ayant tenu un rôle clé dans la démarche (ex. : initiateur, coordonnateur, soutien, leader, promoteur), dont 4 personnes citoyennes.
- L'**analyse** des données recueillies, la **rédaction** des études de cas ainsi que leur **validation et leur bonification** par les personnes participantes.

Présentation du document

Ce document présente cinq initiatives récentes favorisant la participation citoyenne de personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale. Chaque démarche s'inscrit dans un contexte singulier de lutte contre la pauvreté. Les pratiques d'inclusion sociale y sont ainsi éclairées sous différents angles.

CAS 1 – L'approche AVEC au Québec :

présente les caractéristiques essentielles de l'approche d'inclusion préconisée par le Collectif pour un Québec sans pauvreté depuis 2002 et qui inspire de plus en plus de démarches de lutte contre la pauvreté à travers la province.

CAS 2 – Un soutien à la participation des personnes en situation de pauvreté à l'Alliance pour la solidarité en

Mauricie : met l'accent sur la démarche d'accompagnement initiée en 2018 par le Consortium en développement social de la Mauricie pour que la priorité régionale de la participation citoyenne et sociale se concrétise dans chaque planification territoriale de lutte contre la pauvreté.

CAS 3 – La participation citoyenne au cœur de la lutte contre la pauvreté dans

Rimouski-Neigette : retrace l'implantation dès 2011 dans la MRC de pratiques d'inclusion de personnes citoyennes dans la première Alliance pour la solidarité, puis l'évolution de ces pratiques dans la deuxième mouture de l'Alliance.

CAS 4 – Un projet pilote de budget participatif dans un quartier défavorisé de Drummondville : examine l'expérimentation en 2018 par la Ville de cet outil de démocratie participative dans un quartier faisant l'objet d'une revitalisation urbaine intégrée.

CAS 5 – Une recherche-action participative dans Charlevoix pour donner la parole aux jeunes : revisite la démarche entreprise en 2013-2015 pour intégrer la perspective jeunesse et la lutte contre la pauvreté dans les réflexions entourant le développement territorial.

Chaque cas est alimenté par des témoignages et de la documentation. D'abord, les caractéristiques de l'initiative sont décrites après une brève mise en contexte. Ensuite, les stratégies employées pour favoriser la participation sont détaillées, ainsi que les limites ou les difficultés rencontrées. Enfin, s'il y a lieu, les retombées observées et les apprentissages réalisés au cours de la démarche sont soulignés.

CAS 1

L'approche AVEC au Québec

Le contexte en bref

L'importance de travailler avec les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion guide l'action du Collectif pour un Québec sans pauvreté depuis sa fondation. La conviction selon laquelle les personnes concernées par un problème doivent être parties prenantes de la recherche de solutions n'est pas nouvelle. On la trouve, par exemple, à la base de l'éducation populaire, de l'intervention féministe ou encore de la recherche-action participative. Le Collectif lui a cependant donné un nouvel écho en l'associant à la lutte contre la pauvreté.

Rappelons que cette coalition d'organisations nationales et régionales s'est mobilisée au tournant des années 2000 autour de l'idée que le Québec devrait se doter d'une loi-cadre sur l'élimination de la pauvreté. Ce mouvement a donc donné lieu à une proposition citoyenne de loi, dont l'un des principes concernait la participation des personnes en situation de pauvreté (et des associations qui les représentent) à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des mesures de lutte contre la pauvreté. Cette proposition et la mobilisation qui a suivi ont inspiré la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec en 2002. L'essence de l'approche AVEC est énoncée dans le préambule à la Loi : « [...] les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale sont les premières à agir pour transformer leur situation et celle des leurs [...] ».

Dans un contexte où l'action collective fait de plus en plus appel à la participation citoyenne, les pratiques AVEC gagnent en popularité et en crédibilité. D'ailleurs, le 3^e plan d'action gouvernemental 2017-2023 cible l'implication des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale dans les mécanismes de mise en œuvre des Alliances pour la solidarité.

L'étude de cas revient sur les caractéristiques essentielles de l'approche AVEC, plus de 20 ans après son émergence.

L'initiative

Cette étude de cas se penche sur l'approche AVEC et les pratiques qui en découlent. Selon cette approche, les personnes en situation de pauvreté mettent à contribution leurs savoirs et leurs expériences de façon à influencer les perceptions et les pratiques en matière de lutte contre la pauvreté. L'approche poursuit les objectifs suivants :

- **PENSER ENSEMBLE**
en favorisant l'expression du vécu, l'écoute, les échanges d'idées et le croisement des savoirs.
- **DÉCIDER ENSEMBLE**
en se donnant des modalités démocratiques de prise de décision et des structures décisionnelles inclusives.
- **AGIR ENSEMBLE**
en réalisant des actions collectives.

INITIATIVE EN BREF

DESCRIPTION : Approche AVEC

TERRITOIRE : Province du Québec

DURÉE : En continu depuis 2002

FINANCEMENT : Privé

BUT : Éliminer la pauvreté au moyen de la participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale à la résolution des problèmes qui les concernent.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES : Penser, décider et agir ensemble.

La poursuite de ces objectifs repose sur le renforcement du pouvoir d'agir, ou *empowerment*, des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion pour un meilleur partage du pouvoir. Pour ce faire, celles-ci doivent participer à toutes les étapes des processus les concernant, de la conception à la mise en œuvre des actions collectives puis à leur évaluation.

Ainsi, la finalité des pratiques AVEC ne vise pas seulement la participation des personnes concernées, mais aussi leur contribution à la production de connaissances, au développement de pratiques et aux changements de façon de voir ou de faire pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Les pratiques AVEC apparaissent comme un moyen de travailler ENSEMBLE à éliminer la pauvreté.

Certains cas présentés dans ce document viennent illustrer des stratégies, des retombées et des limites de l'approche telle que des milieux se la réapproprient. D'autres expériences de mobilisation citoyenne sont signalées dans les encadrés bleus, tout au long du document.

EXEMPLE DE RECHERCHE ACTION PARTICIPATIVE

Vers une autonomie alimentaire pour tous : agir et vivre ensemble le changement est un projet de recherche-action participative. VAATAVEC a porté sur le quartier Limoilou (Québec) et les municipalités de Saint-Urbain et La Malbaie (Charlevoix) entre 2012 et 2014. Des personnes en situation de pauvreté ont fait partie intégrante de l'équipe de recherche (elles avaient auparavant participé au projet *Partenariat solidarité familles Limoilou* – PSFL). Ces expertes du vécu ont bénéficié d'un accompagnement selon les principes de l'intervention centrée sur le développement du pouvoir d'agir (DPA). Elles ont suivi des formations par exemple sur l'utilisation d'un ordinateur portable, la prise de notes ou l'analyse qualitative.

Pour en savoir plus

- DUPÉRÉ, Sophie et Lucie GÉLINEAU (2014). *Vers une autonomie alimentaire pour tous : agir et vivre ensemble le changement*, rapport scientifique et annexes.

Les stratégies d'inclusion et de participation

« Ça prend plus de temps, ça prend plus d'argent, ça prend plus d'organisation, ça prend plus de patience parfois aussi, et ça prend plus d'adaptation de part et d'autre. » — Personne en accompagnement

Des pratiques AVEC se sont démarquées au fil des expériences menées par des regroupements nationaux ou régionaux, des organismes communautaires, des équipes de recherche, ou encore au sein de territoires. Bien que des pratiques déterminantes se dégagent, c'est avant tout une attitude d'ouverture qui importe.

Le tableau à la page suivante relève des stratégies qui favorisent l'inclusion et la participation des personnes concernées dans des démarches de lutte contre la pauvreté. Il s'appuie surtout sur le guide L'AVEC, pour faire ensemble, auquel on pourra se référer pour de plus amples détails sur l'approche.

DES PRATIQUES DÉTERMINANTES

Communication	Adopter un langage, à l'écrit et à l'oral, accessible et clair (sans jargon) pour favoriser une compréhension commune. Recourir aux images pour vulgariser les idées et les concepts.
Méthode de travail	Choisir des lieux de rencontre accessibles, adapter le rythme des rencontres, alléger les ordres du jour, imprimer et poster des documents, etc. Tenir compte des idées, des opinions, des savoirs exprimés par les personnes en dehors des rencontres formelles.
Méthode d'animation	Privilégier une animation dynamique et diversifiée (ex. travail en ateliers ou en petits groupes, activités brise-glace, outils ludiques).
Participation	Rembourser les dépenses de participation engagées par les personnes ou avancer les fonds nécessaires (ex. : frais de transport, de stationnement, de gardiennage).
Expression du vécu	Créer des espaces ou des moments pour des interactions informelles de façon à exprimer ses émotions et à mieux se connaître. Prendre le temps de laisser s'exprimer le vécu et revenir sur les tensions ou les malaises.
Préparation	Tenir une rencontre avant et après une rencontre en groupe élargi pour que les personnes puissent se préparer, s'approprier les contenus, revenir sur des malaises ou des inconforts. Préparer collectivement les prises de parole.
Suivi	Faire un suivi avec les personnes absentes afin de maintenir la mobilisation. Documenter la démarche AVEC autrement que par des comptes rendus de réunions, par exemple.

On peut considérer ces pratiques comme des conditions essentielles. Elles servent à se prémunir de certains risques : notamment celui d'instrumentaliser la participation des personnes vivant la pauvreté ou celui de manquer de respect envers celles-ci. Loin d'être exhaustives, ces pratiques sont en évolution.

Cependant, au-delà de l'application de principes, l'important est la posture d'ouverture adoptée à l'égard de l'expertise du vécu. Plus largement, il est primordial de s'ouvrir aux différentes expertises en présence, y compris les savoirs expérientiels.

Quelques limites

Dans la pratique, il n'est pas si aisé de réaliser une démarche selon les objectifs de penser, décider et agir ensemble. On observe des écarts entre cet idéal et les expériences menées sur le terrain. Si l'approche AVEC s'appuie sur des principes et des conditions de base, elle ne donne pas une marche à suivre unique. D'ailleurs, on pourra s'inspirer du guide *Atelier L'AVEC au Collectif pour un Québec sans pauvreté* pour engager une réflexion sur la place que l'on souhaite faire à la contribution des personnes en situation de pauvreté. Ainsi, chaque milieu peut suivre sa propre voie selon ses pratiques existantes et ses forces ainsi que son accès aux ressources nécessaires. Diverses stratégies peuvent être adoptées, de la stratégie des petits pas à la démarche d'envergure.

La mise en place d'une approche AVEC requiert des moyens et du temps, car elle implique d'adapter, voire de changer ses façons de faire. C'est pourquoi il demeure exigeant d'associer des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale à toutes les dimensions d'une démarche de lutte contre la pauvreté. De plus, l'instauration de rapports de pouvoir égaux (ou plus égaux) constitue un enjeu qu'il conviendrait de comprendre en profondeur.

EXEMPLE DE MOBILISATION CITOYENNE À MONTRÉAL

L'organisme Parole d'excluEs, fondé en 2006 à Montréal-Nord, mise sur la prise de parole citoyenne pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Il appuie sa démarche sur le développement du pouvoir d'agir et le croisement des savoirs (citoyen, professionnel, universitaire) ainsi que sur la recherche-action.

Pour en savoir plus

- Site Web de [Parole d'excluEs](#).
- FONTAN, Jean-Marc et Isabel HECK (2017). « *Parole d'excluEs : croisement des savoirs, des pouvoirs et des pratiques au sein de l'Incubateur universitaire Parole d'excluEs* », *Éducation et socialisation*, 45.

Les retombées observées

Les expériences menées au Québec et se réclamant de l'approche AVEC se sont multipliées ces dernières années. Elles font état de retombées diverses aussi bien sur l'état des connaissances que sur les individus ou sur les organisations.

Une retombée majeure de l'inclusion de personnes en situation de pauvreté dans une démarche participative concerne l'*empowerment* individuel, qui découle notamment de la libération de la parole. Les bienfaits de la prise de parole se constatent par exemple chez les personnes en situation de pauvreté qui s'impliquent au Collectif pour un Québec sans pauvreté. L'expression du vécu de la pauvreté ou de l'exclusion sociale améliore la compréhension des situations, de sorte que les personnes citoyennes prennent conscience qu'elles possèdent un savoir utile.

« Entendre d'autres personnes dire une réalité qui nous est commune et entendre les différences, c'est très formateur. Ça donne une ouverture d'esprit [...] » — Personne citoyenne

Cet élément ressort également dans les diverses démarches AVEC menées au Québec. L'implication des personnes citoyennes dans un comité, des rencontres, des événements, etc. les amène à développer des compétences et leur confiance en soi. Plusieurs deviennent même des porte-parole et nombreuses sont celles qui sentent avoir plus de pouvoir.

Ce gain majeur est donc largement observé : le pouvoir que les personnes en situation de pauvreté parviennent à avoir sur des aspects de leur vie grâce à leur participation citoyenne. Cette capacité d'agir peut se manifester de bien des manières, selon les personnes, et avoir des effets variables. L'*empowerment*

permet certes à plusieurs de franchir des obstacles individuels. Toutefois, il semble donner peu de prise sur des obstacles d'ordre structurel ou socioculturel, comme l'augmentation des prestations d'assistance sociale et du salaire minimum ou les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté.

Conclusion

L'approche AVEC repose sur les valeurs d'égalité et de justice sociale et sur la conviction que l'élimination de la pauvreté passe par un partage du pouvoir. Aussi, les pratiques AVEC ne consistent pas seulement à faciliter la participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale à des processus qui les concernent. Ces pratiques permettent de travailler avec ces citoyens et citoyennes et plus largement amènent des acteurs et actrices d'horizons différents à travailler ensemble.

EXEMPLE DE MOBILISATION RÉGIONALE CONTRE LES PRÉJUGÉS

Ensemble pour agir sur les préjugés est une mobilisation initiée en 2014 par Centraide Québec et Chaudière-Appalaches et la Direction de santé publique de la Capitale-Nationale. La mobilisation réunit des personnes citoyennes et des partenaires d'horizons divers pour combattre les préjugés et lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans une perspective d'égalité et de respect.

Pour en savoir plus

- Description de la démarche sur le site du Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale : www.cclp.gouv.qc.ca/lutte/ensemble.asp
- Témoignages *vidéo* pour sensibiliser le milieu éducatif aux réalités vécues par des personnes en situation de pauvreté [17 min, 2018].

SOURCES

Documentation

COLLECTIF POUR UN QUÉBEC SANS PAUVRETÉ (2008). *Tenir parole! Trajectoires et paroles citoyennes autour d'une affiche*, PUL.

COLLECTIF POUR UN QUÉBEC SANS PAUVRETÉ (2016). *Atelier L'AVEC au Collectif pour un Québec sans pauvreté*.

COLLECTIF VAATAVEC (2014). *L'AVEC pour faire ensemble : un guide de pratiques, de réflexions et d'outils*.

« **Histoire du collectif** », *Collectif pour un Québec sans pauvreté*. (Consulté le 2 avril 2020) [www.pauvrete.qc.ca/a-propos-du-collectif/histoire-du-collectif/].

« **Présentation détaillée du projet AVEC** », 2003, *Collectif pour un Québec sans pauvreté*. (Consulté le 2 avril 2020) [www.pauvrete.qc.ca/presentation-du-projet/].

QUÉBEC (2002). *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, chapitre L-7, à jour le 1er février 2020, Québec, Éditeur officiel du Québec.

Entrevues

Responsable et animatrice, Collectif pour un Québec sans pauvreté
— Personne citoyenne bénévole, Collectif pour un Québec sans pauvreté

CAS 2

Un soutien à la participation des personnes en situation de pauvreté à l'Alliance pour la solidarité en Mauricie

Le contexte en bref

L'Alliance pour la solidarité se poursuit en Mauricie et ses six territoires dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale (PAGIEPS) 2017-2023. La région présente la particularité d'appuyer la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale sur une concertation en développement social.

Le 3^e plan d'action gouvernemental vise entre autres à favoriser la participation des personnes et des familles à faible revenu et à mobiliser les milieux. La mesure de la poursuite des Alliances pour la solidarité s'inscrit dans cet axe. Bien avant la promulgation de cet axe, la participation citoyenne faisait partie des pratiques en Mauricie. En témoigne la tenue d'un forum organisé par et pour des personnes citoyennes en 2008, qui a réuni près de 3 000 personnes autour d'ateliers, de prestations d'artistes, de présentations et de discussions, puis qui a débouché sur une Déclaration citoyenne.

Lors de la précédente Alliance, dans le cadre du PAGSIS 2010-2015, quelques initiatives ont fait appel à la participation citoyenne ; par exemple, des consultations dans des forums ou par sondage, des comités de personnes participantes, l'inclusion dans des comités de suivi des projets. Cependant, ces pratiques ont laissé peu de traces. D'une façon générale, la participation des citoyennes et citoyens à l'Alliance a été jugée plutôt faible. Aussi, dès le début du déploiement d'une seconde édition, le Consortium en développement social de la Mauricie a fait la promotion de la participation des personnes en situation de pauvreté.

L'étude de cas se penche sur l'accompagnement offert à l'échelle régionale pour que les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale soient mises au cœur des initiatives territoriales de lutte contre la pauvreté. Cette démarche en cours de l'Alliance pour la solidarité apporte un éclairage sur l'importance de la dimension de l'accompagnement.

L'initiative

Dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité 2018-2023 déployée en Mauricie, un accompagnement régional est offert entre autres pour favoriser l'implication des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale dans la démarche. Le Consortium en développement social de la Mauricie est mandataire de l'Alliance à titre de table régionale de lutte contre la pauvreté. La participation des personnes en situation de pauvreté à l'Alliance fait partie des responsabilités de cet organisme par ailleurs dédié à la concertation intersectorielle, régionale et territoriale. Mis sur pied en 2000, le Consortium comprend des comités locaux de développement social dans chacun des six territoires de la région (trois MRC, deux villes et une agglomération).

La participation citoyenne et sociale est l'une des sept priorités régionales convenues à l'issue d'un premier rendez-vous regroupant les partenaires de l'Alliance pour la solidarité à la fin 2018. Ces priorités servent de repères aux territoires qui déterminent leurs propres priorités et leur plan de travail.

Afin que cette priorité de l'Alliance soit prise en considération, le Consortium tient un rôle de mobilisation des partenaires et de soutien auprès des comités locaux de développement social. Deux ressources se partagent les six territoires, auxquelles s'ajoute une ressource chargée de l'Alliance.

INITIATIVE EN BREF

DESCRIPTION : Soutien régional à la participation à l'Alliance pour la solidarité des personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale

TERRITOIRE : Région de la Mauricie et ses six territoires

DURÉE : 2018-2023

ORGANISME MANDATAIRE : Consortium en développement social de la Mauricie

FINANCEMENT : FQIS / PAGIEPSBUT

BUT : Mettre à l'ordre du jour la participation citoyenne et sociale dans le cadre de l'Alliance

Des fiches thématiques par priorité d'action (jointes au plan de travail de l'Alliance déposé au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale – MTESS) ont été produites afin de nourrir la réflexion dans les territoires et la région autour des orientations à prendre pour lutter contre la pauvreté. La fiche sur la participation citoyenne et sociale en propose une définition et décrit la situation dans la région.

De plus, un projet élaboré à l'échelle régionale vise à offrir de la formation, un soutien (dont une banque d'heures d'accompagnement) et du transfert de connaissances concernant la participation citoyenne des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale (ainsi que l'analyse différenciée selon les sexes et l'évaluation).

EXEMPLES DE STRATÉGIES

- **CONNAISSANCE :** Mécanismes de communication dédiés à l'Alliance – Harmonisation des outils
- **RECRUTEMENT :** Recommandation par un organisme expert
- **PARTICIPATION :** Soutien dans les tâches

Les stratégies d'inclusion

Dans la démarche de l'Alliance pour la solidarité en cours, le transfert de connaissances, la formation et l'accompagnement sont les stratégies privilégiées pour favoriser la participation citoyenne des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

STRATÉGIES DE CONNAISSANCE ET D'OUTILLAGE

Tout d'abord, le Consortium accompagne les comités locaux de développement social en leur fournissant une base commune d'outils. Des mécanismes de communication dédiés à l'Alliance ont été mis en place : une infolettre et une page de son site web regroupant l'information, les documents officiels et divers outils (guide de mise en œuvre, guide de dépôt, modèle de code d'éthique, etc.).

STRATÉGIES DE RECRUTEMENT

Dans un premier temps, il a été choisi de procéder de façon ciblée et sur invitation afin d'intégrer des personnes en situation de pauvreté au sein de la gouvernance régionale de l'Alliance pour la solidarité. Ainsi, une présence citoyenne est prévue au comité de soutien, dont la principale tâche est de valider la conformité des projets par rapport aux priorités régionales et aux normes du programme. Cette présence sera assurée par une personne recommandée par un organisme reconnu pour son expertise. Cette démarche est vue comme une expérimentation qui fera l'objet d'ajustements en cours de route : par exemple, si le rythme de travail s'avérait trop contraignant, il pourrait y avoir en alternance deux personnes citoyennes.

À l'échelle territoriale également, les comités locaux de développement social s'appuient sur les organismes du milieu pour mobiliser des citoyennes et citoyens. Dans un territoire, des organismes communautaires avaient invité des personnes en situation de pauvreté lors de la rencontre sur la priorisation des enjeux locaux. D'ailleurs, deux d'entre elles y ont pris la parole.

Notons que des personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale ont pu prendre part de façon indirecte à l'élaboration du plan de travail pour l'Alliance, entre autres en étant présents aux CA d'organismes communautaires ou aux comités locaux de développement social.

STRATÉGIES DE PARTICIPATION

Chaque réunion tenue dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité permet de rappeler la priorité régionale de la participation citoyenne et sociale et de réfléchir aux stratégies à mettre en place. Les comités locaux de développement social peuvent solliciter les ressources du Consortium qui agissent en soutien. Cela signifie aussi que chaque territoire adopte ses propres stratégies pour impliquer les personnes en situation de pauvreté : au moment de la réflexion sur les projets à mener, lors de la priorisation des actions, ou dans la gouvernance.

À l'étape du dépôt de projets, l'accompagnement du Consortium aide les promoteurs à définir leurs idées. Pour plusieurs, c'est un défi de se conformer aux paramètres d'un programme ou plus largement à des règles prédéfinies. Cela se manifeste au moment de remplir le formulaire de demande de financement. Celui-ci comporte des questions jugées complexes, par exemple sur la contribution du projet à l'amélioration de la situation des personnes en situation de pauvreté ou sur la façon dont ces personnes seront impliquées. À cet égard, le travail collaboratif effectué au sein d'un regroupement citoyen témoigne de l'importance d'un soutien technique et communautaire pour concrétiser des projets (voir encadré). Ce projet compte parmi les rares initiatives citoyennes de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale qui se sont manifestées jusqu'à présent.

Au comité (régional) de soutien, la contribution de la personne citoyenne consiste en grande partie à analyser des projets. Cette dernière sera encadrée dans la réalisation de cette tâche.

Par ailleurs, le remboursement des frais engagés par les citoyennes et citoyens pour participer à la démarche de l'Alliance fait partie des pratiques de mobilisation habituelles des organismes, y compris le covoiturage au besoin.

UNE INITIATIVE CITOYENNE

À la suite de soirées de discussion initiées par une municipalité dévitalisée de la région, un comité citoyen s'est formé pour élaborer un projet de revitalisation de la communauté.

La localité souhaite se doter d'une ressource de mobilisation du milieu, notamment pour le maintien de services de proximité, la mobilisation de personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale et la mise en place de divers outils et activités.

Accompagné par des agentes et agents territoriaux ainsi que la ressource chargée de l'Alliance pour la solidarité, le comité est parvenu à s'approprier le formulaire et à déposer son projet.

Quelques limites

L'inclusion des personnes en situation de pauvreté dans les démarches locales liées à l'Alliance pour la solidarité demeure un défi. D'ailleurs, avant le premier rendez-vous de l'Alliance fin 2018, la participation citoyenne ne faisait pas partie des enjeux de développement social dans la majorité des comités locaux avant le premier rendez-vous de l'Alliance. Quant à la participation citoyenne dans la gouvernance de l'Alliance, elle est en expérimentation dans le comité de soutien (comité régional d'analyse de projets) et en projet dans un comité local, au moment d'écrire ces lignes.

L'approche de l'accompagnement n'est pas toujours compatible avec la prescription d'échéances (ex. date de dépôt de projets, durée des planifications), que ce soit à l'échelle provinciale, régionale ou locale.

L'accès aux ressources en accompagnement et leur insuffisance dans les territoires éloignés de la région, comptant d'ailleurs parmi les plus dévitalisés, sont des difficultés qui influent sur la démarche de l'Alliance en général.

Les retombées observées

« C'est sûr qu'à première vue, c'est plus complexe d'impliquer [les personnes en situation de pauvreté]. Mais dès qu'on a cette ouverture-là et qu'on le fait, on se rend compte que ce n'est pas si compliqué et que c'est bénéfique autant pour [les personnes] que pour nous. » — Personne en accompagnement

Le fait que la participation citoyenne soit au cœur des discussions dans le cadre de l'Alliance 2018-2023, comparativement à l'édition 2010-2015, constitue une retombée importante en termes de mobilisation des partenaires sur cet enjeu.

Il est encore trop tôt dans la démarche actuelle pour observer d'autres retombées de la participation citoyenne. Toutefois, les pratiques participatives liées à la vie démocratique dans plusieurs organismes ont des répercussions positives : une meilleure connaissance des besoins, une réponse plus adéquate aux besoins ou encore le développement de l'*empowerment*.

Les apprentissages réalisés

En matière de participation citoyenne, la région de la Mauricie a tiré quelques leçons de la première mouture de l'Alliance pour la solidarité, ainsi que des recommandations de l'approche AVEC.

- Le bilan de l'Alliance dans le cadre du PAGESIS 2010-2015 a montré une faible participation citoyenne. Il semble également que cette dimension ait été peu documentée. Plus largement, les pratiques démocratiques au sein des organismes, où des personnes s'impliquent de diverses façons, paraissent peu valorisées. Aussi, il n'existe pas un état de situation régional de la participation de personnes en situation de pauvreté.
- D'autre part, il est admis que l'inclusion des personnes citoyennes au sein de démarches de lutte contre la pauvreté requiert du temps et des ressources importantes.

LEÇONS CLÉS

- **Fournir un soutien à la démarche de participation citoyenne.**
- **Prendre le temps d'inclure les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale dans la gouvernance.**
- **Documenter les pratiques intégrant les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale à la démarche de l'Alliance.**

C'est à la lumière de ces constats que la participation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale à l'Alliance 2018-2023 en Mauricie est conçue comme un objectif à atteindre. Plusieurs éléments peuvent concourir à l'atteinte de cet objectif : l'accompagnement, mais aussi une information adéquate sur les conditions requises, la transparence de la gouvernance, la simplification du processus et un changement des façons de faire. De plus, il est considéré que la participation des personnes citoyennes peut se faire de diverses façons et à différents moments du processus, par exemple lors de la priorisation des enjeux, de l'analyse des projets ou du bilan d'une action.

Conclusion

Très au fait de la valeur de la participation citoyenne, les partenaires du développement social soutenant cette approche en Mauricie paraissent procéder avec détermination, mais sans précipitation. Un des enjeux est de parvenir à intégrer les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale à l'Alliance pour la solidarité sans instrumentaliser leur participation.

SOURCES



Documentation

CONSORTIUM EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA MAURICIE (2019). *Plan de travail de la Mauricie 2018-2023 : Alliance pour la solidarité.*

CONSORTIUM EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA MAURICIE (2014). *Démarche de bilan FQIS.*

RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL (2012). *41 exemples des régions : le développement social en action dans les régions du Québec.*

Laboratoire de leadership citoyen, de la Revitalisation des quartiers St-Marc/Christ-Roi, [vidéo], par Consortium en développement social de la Mauricie, 1 min 13 s, 2013. [www.consortium-mauricie.org/actions-d-ici/pleins-feux-sur-la-participation-citoyenne].



Entrevues

Conseillère et chargée de projet, Consortium en développement social de la Mauricie — Personne citoyenne, promoteur de projet

CAS 3

La participation citoyenne au cœur de la lutte contre la pauvreté dans Rimouski-Neigette

Le contexte en bref

L'Alliance pour la solidarité se poursuit dans le Bas-Saint-Laurent et ses huit MRC dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale (PAGIEPS) 2017-2023. La région se distingue par la mise en place d'une gouvernance centrée sur des planifications territoriales concertées au lieu de procéder par appel à projets.

Cette mesure du 3^e plan d'action gouvernemental cible l'implication des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale dans les mécanismes de mise en œuvre des ententes visant à lutter contre la pauvreté. Forte de la démarche novatrice menée dans Rimouski-Neigette lors du précédent plan, la région a souhaité étendre à toutes les MRC la mise en place de comités favorisant la participation citoyenne ainsi qu'une gouvernance incluant des citoyennes et citoyens en situation de pauvreté. Pour ce faire, chaque territoire est soutenu par une ressource locale. De plus, deux ressources régionales accompagnent les milieux. Une tournée de sensibilisation et de formation en matière de participation citoyenne, s'appuyant sur l'expérience de Rimouski-Neigette, a permis aux milieux d'instaurer un comité AVEC ou un équivalent.

L'étude de cas se focalise sur la démarche menée dans la MRC Rimouski-Neigette parce qu'elle est riche d'enseignement sur l'implantation et l'évolution de pratiques d'inclusion de personnes citoyennes dans une démarche locale de lutte contre la pauvreté.

L'initiative

L'initiative étudiée consiste à inclure les personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale dans l'Alliance pour la solidarité de la MRC Rimouski-Neigette, déployée d'abord lors du Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale (PAGSIS 2010-2015) puis poursuivie lors du PAGIEPS 2017-2023.

En 2011, à la mise en place des premières Alliances, le milieu communautaire s'interroge sur la façon de faire reculer la pauvreté au moyen de cette mesure. Ce questionnement débouchera sur l'idée d'adopter une démarche citoyenne qui structure durablement l'action collective. S'inspirant des pratiques AVEC du Collectif pour un Québec sans pauvreté, l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale Rimouski-Neigette (ASIS RN) 2011-2016 fournit alors l'occasion de travailler ensemble à un but commun. Est instaurée une gouvernance visant l'intégration de 50 % de personnes en situation de pauvreté au sein des comités, dont les chantiers de travail prioritaires à la suite d'un sondage (transport, sécurité alimentaire, lutte contre les préjugés, rapprochement entre services et personnes).

Cette démarche est reconduite dans la MRC Rimouski-Neigette dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité Bas-Saint-Laurent 2017-2023, dont chaque MRC est fiduciaire. Concrètement, la participation citoyenne est favorisée à toutes les étapes de la démarche de l'Alliance, tant lors de la réflexion que de la décision et de l'action. L'objectif suivant est adopté : atteindre entre 30 % et 50 % de présence citoyenne dans les comités. Tout d'abord, un comité AVEC est constitué afin de mettre en valeur l'approche AVEC et le vécu citoyen, de procéder au recrutement de personnes citoyennes et de développer des outils et des activités pour nourrir la démarche. À l'étape du portrait, ce comité a ainsi conçu un sondage destiné aux personnes en situation de pauvreté, puis organisé une rencontre citoyenne pour donner un espace d'expression des problèmes vécus. L'objectif de la parité est presque atteint au comité AVEC. Il reste à l'atteindre dans les quatre chantiers de travail qui se mettent en place.

INITIATIVE EN BREF

DESCRIPTION : Démarche globale de participation citoyenne de type AVEC au sein de l'Alliance pour la solidarité locale

TERRITOIRE : MRC Rimouski-Neigette (Bas-Saint-Laurent)

DURÉE : 2011-2016 et 2017-2023

ORGANISME FIDUCIAIRE : MRC Rimouski-Neigette

FINANCEMENT : FQIS / PAGSIS et PAGIEPS

BUT : Placer la participation citoyenne au cœur de la démarche de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans le territoire aux étapes de la réflexion, de la décision et de l'action.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE : Présence de 30 % à 50 % de personnes citoyennes en situation de pauvreté dans la gouvernance (comités)

Les stratégies d'inclusion

Diverses stratégies sont employées pour favoriser la participation de personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale, de la mobilisation au maintien de l'implication jusqu'à la collaboration étroite. Ces stratégies visent à valoriser le savoir citoyen et à travailler ensemble pour le bien commun.

EXEMPLES DE STRATÉGIES GAGNANTES

- **SOUTIEN DE LA PARTICIPATION :** Ressource humaine attitrée – Comité dédié – Compensations pour la participation
- **RECRUTEMENT :** Consultations – Pairage entre intervenants et intervenantes d'organismes et personnes citoyennes – Lien de confiance
- **PARTICIPATION :** Prérencontres – Espace d'expression du vécu — Animations créatives

PLANIFICATION ET SOUTIEN DE LA PARTICIPATION

Le soin et le temps accordés à la phase de planification sont un préalable indispensable aux stratégies soutenant la participation de personnes citoyennes à l'Alliance pour la solidarité. C'est une clé de réussite attribuée à l'ASIS RN et qui a permis de recueillir une adhésion collective autour de l'approche de participation citoyenne avant même son déploiement.

En 2011-2016 comme pour l'Alliance 2017-2023, plusieurs stratégies de soutien de la participation ont été mises en place :

- Embauche d'une personne chargée de projet.
- Mise sur pied d'un comité spécialement dédié au soutien de la participation citoyenne (ex. : comité AVEC, comité experts du vécu).
- Création d'un fonds pour rembourser les frais (transport en commun, transport adapté, taxi, gardiennage, repas, etc.) des personnes citoyennes participant aux rencontres ou aux événements.

Le soutien peut aussi être plus informel, par exemple en assurant à l'occasion le transport des personnes citoyennes.

EXEMPLES DE COMITÉS ASIS RN

- **COMITÉ RESTREINT** : Un accompagnement étroit a permis la participation de personnes citoyennes au comité restreint de l'ASIS chargé de structurer la démarche et d'organiser les grandes rencontres avec les parties prenantes. Une des stratégies consistait à faire des prérencontres à des moments clés : les personnes pouvaient alors se fixer un objectif sur lequel centrer leur implication dans ce comité technique.
- **COMITÉ LUTTE AUX PRÉJUGÉS** : Le lien de confiance a été la clé de ce comité portant sur le sujet sensible des préjugés. Il a été nécessaire de prendre le temps de laisser les personnes exprimer leur ressenti et leur vision par rapport aux effets des préjugés dans leur vie quotidienne. Malgré des hauts et des bas, ce comité a donné lieu à des réalisations concrètes : un théâtre citoyen suivi d'une animation d'éducation populaire, le guide *Tout le monde en porte ! Démasquons les préjugés liés à la pauvreté et un projet d'exposition*.

STRATÉGIES DE RECRUTEMENT

La tenue de consultations (ex. : sondages, assemblées citoyennes) est une stratégie récurrente. Plus qu'un moyen de collecte de données, elles sont vues comme des occasions de transmettre de l'information et de mobiliser les parties prenantes. D'autre part, le contact humain et le lien de confiance tiennent une importance capitale dans la mobilisation des personnes en situation de pauvreté.

Lors de l'ASIS RN 2011-2016, une tournée de consultation auprès des organismes a permis de recruter des personnes citoyennes. Par exemple, des animations ont eu lieu au sein de milieux de vie (ex. alphabétisation, insertion socioprofessionnelle, centre de femmes). Dans certains cas, ces milieux ont joué un rôle clé de pairage avec des personnes citoyennes. La réussite de la participation citoyenne à cette première mouture

de l'Alliance est attribuée à plusieurs facteurs : des personnes s'impliquaient déjà dans un milieu communautaire, il leur était possible de venir à plusieurs aux rencontres de l'Alliance et, à l'occasion, certaines pouvaient être accompagnées de leur intervenant ou intervenante.

Lors de l'Alliance 2017-2023, le recrutement de personnes à la rencontre citoyenne s'est appuyé sur des organismes communautaires ainsi que sur le bouche-à-oreille et le référencement afin que divers visages de la pauvreté soient représentés. Quant à l'implication de personnes citoyennes au comité AVEC, il est intéressant de noter deux éléments : soit elles ont fréquenté un milieu de vie (où la participation citoyenne fait déjà partie des pratiques), soit elles ont déjà eu une expérience d'engagement. Concernant la présence citoyenne dans les chantiers de travail, il est prévu de diversifier les stratégies de recrutement : par exemple, en jumelant entre elles des personnes citoyennes et en partageant la responsabilité du recrutement entre tous les partenaires.

STRATÉGIES DE PARTICIPATION

De nombreuses stratégies font appel à l'adaptation des pratiques. Ces stratégies ont été éprouvées lors de l'ASIS RN 2011-2016 et sont utilisées de nouveau dans le cadre de l'Alliance 2017-2023 pour favoriser et maintenir la participation de personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

EXEMPLES D'ADAPTATION DES PRATIQUES

Moyens de communication	Éviter l'emploi exclusif du courriel et utiliser le téléphone, les envois postaux et les réseaux sociaux.
Méthodes de travail	Imprimer les documents de travail, veiller à l'adéquation des horaires et à l'accessibilité des lieux de rencontre (ex. : selon les horaires du transport en commun), réduire la durée des rencontres.
Méthodes d'animation	Miser sur la créativité et le côté ludique (ex. : spectacle, théâtre, dessin, carte mentale) ainsi que sur l'aspect humain (ex. : expression du ressenti), pour que les personnes qui participent se sentent à l'aise et aient du plaisir.
Contenus	Produire des documents vulgarisés et clairs (sans jargon ni langue de bois) et qui s'appuient sur la parole des personnes citoyennes.
Approche	Prioriser le processus au lieu de l'échéancier, instaurer un climat d'ouverture et respecter le rythme et les forces de chaque personne, s'appuyer sur les principes de l'éducation populaire (ex. : travail en petit groupe, outils visuels, pictogrammes) et sur une approche de conscientisation (ex. : rapports égalitaires).
Expression du vécu	Créer des espaces ou des moments pour raconter son vécu, particulièrement sur des sujets sensibles comme la lutte contre les préjugés, et favorisant la prise de distance avec son vécu individuel.
Préparation et suivi	Préparer les rencontres en amont en organisant une prérencontre favorisant l'appropriation d'un sujet, d'un déroulement ou d'un fonctionnement par la personne, et faire des suivis après les rencontres lors d'échanges informels.
Accompagnement	Poursuivre l'accompagnement lors de diverses tâches : co-animation, prise de notes, préparation conjointe à la prise de parole publique (médias, conseil municipal).

Ainsi, les clés de réussite résident dans la préparation du processus, dans l'instauration d'un lien de confiance avec les personnes citoyennes participantes, ainsi que dans la convivialité des événements et des rencontres.

Il est également primordial que les personnes citoyennes se sentent compétentes, c'est-à-dire en mesure de s'approprier les enjeux et d'apporter leur expertise.

Quelques limites et réflexions

Plusieurs limites concernent le recrutement et le maintien de la participation de personnes citoyennes au sein d'une démarche qui fonctionne essentiellement au moyen de réunions et de comités de travail.

Le recrutement de personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale serait plus difficile dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre. Le bassin de personnes disponibles semble se rétrécir. De plus, les personnes qui travaillent cumulent parfois plusieurs emplois ou ont des horaires atypiques, et sont moins disponibles.

Malgré des animations créatives et des méthodes de travail adaptées, l'implication peut se buter à un faible niveau de littératie. De plus, la longueur du processus, la bureaucratie, la complexité de certains enjeux ou des critères de gestion des fonds, la multiplication des comités de travail représentent autant de freins à la participation citoyenne.

Le rythme de travail peut aussi être une source de démobilisation citoyenne. Il peut être déstabilisant d'alterner des périodes de travail soutenu avec des périodes creuses comme la saison estivale ou les Fêtes. D'un autre côté, le respect d'échéanciers serrés peut mettre en péril le travail d'adaptation des interventions nécessaire en amont pour intégrer les personnes citoyennes.

PRINCIPALES LIMITES

- **Ressources humaines et financières en adéquation avec les exigences de l'approche AVEC**
- **Obstacles structurels au recrutement (bassin disponible de volontaires)**
- **Échéanciers serrés**
- **Obstacles à la participation (niveau de littératie)**
- **Méconnaissance de l'approche AVEC**

Corrélativement, la question se pose de savoir jusqu'à quel point adapter les pratiques professionnelles. En effet, les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale ont des profils variés. Certaines possèdent déjà les habiletés ou les expériences requises pour participer à des comités de travail, tandis que d'autres demanderaient plus d'adaptations. Aussi, il convient de veiller à la distinction entre un accompagnement à la participation citoyenne et une intervention d'ordre psychosocial.

D'autres limites concernent l'approche elle-même. Si l'approche de la participation citoyenne a remporté une large adhésion dans le territoire, elle n'y fait pas l'unanimité. Elle peut se heurter à divers obstacles. Comme elle entraîne une adaptation des pratiques, elle repose sur la capacité des organisations à se remettre en question et modifie le rythme de la mise en œuvre des actions (ex. : allègement d'ordres du jour, report de délais).

De plus, il ne suffit pas de se réclamer de l'approche AVEC pour en comprendre tous les tenants et aboutissants. Des efforts supplémentaires seraient nécessaires pour expliquer la démarche. En particulier, ces efforts pourraient amener les parties prenantes à mieux comprendre la valeur ajoutée de leur propre participation et celle des autres. L'enjeu est la recherche d'un équilibre entre les diverses expertises : celles du vécu, de la pratique professionnelle et de la science.

Les retombées observées

Des retombées de divers ordres (individuel, organisationnel, social) et à différentes étapes sont observées par des personnes ayant participé à la démarche à titre d'intervenant ou de citoyen.

AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE ET DES OUTILS

« On a besoin du talent de tout le monde. »

— Personne citoyenne

Une meilleure connaissance de la réalité vécue par les personnes directement concernées par la pauvreté et l'exclusion sociale et de leurs besoins est une retombée bien connue. Elle se vérifie aussi dans la MRC Rimouski-Neigette. Cette meilleure connaissance y a pris plusieurs formes.

- Le vécu citoyen invite à faire des liens entre diverses statistiques et constituerait un éclairage indispensable à un portrait chiffré en le mettant en perspective ou encore en le rendant concret.
- La parole citoyenne a permis d'ajuster certaines actions pour les rendre plus adaptées aux besoins, par exemple en sécurité alimentaire.
- L'apport des citoyens a permis de valider les outils de travail et d'animation utilisés au cours de la démarche de l'Alliance pour la solidarité.
- Le cheminement effectué au sein du comité préjugés a été traduit en une pièce de théâtre, puis un guide et un projet d'exposition qui mettent en évidence les effets des préjugés envers les personnes vivant de la pauvreté. Par exemple : sur leur accès aux services, sur les relations avec les autres, sur le processus d'exclusion.
- La démarche menée au sein du comité en transport est un autre exemple de la valeur ajoutée de l'apport citoyen et nourrit entre autres un projet d'outil pédagogique.
- La démarche AVEC menée lors du PAGESIS a inspiré un projet de recherche-action participative AVEC visant à documenter finement les démarches AVEC entreprises dans différents territoires dans le cadre du PAGIEPS.

CHANGEMENT DES PERCEPTIONS ET DES PRATIQUES

La meilleure connaissance des réalités et des besoins peut entraîner une modification des perceptions à l'égard des situations de pauvreté et une amélioration des pratiques.

Une retombée de la présence citoyenne au sein de chantiers de travail se manifeste par une meilleure compréhension et écoute des besoins. Par exemple, le travail effectué au sein du chantier sur le transport collectif a mené à davantage d'ouverture de la part de la municipalité pour améliorer ce service.

La démarche de l'Alliance dans la MRC Rimouski-Neigette a donné lieu à plusieurs exemples de changement de pratiques au sein d'organismes : par exemple, l'amélioration d'un service ou l'adaptation de la fréquence d'une activité.

L'intégration des personnes citoyennes à la démarche territoriale de lutte contre la pauvreté a modifié des façons de travailler qui se font sentir au-delà de l'Alliance pour la solidarité. Par exemple, le recours à des animations créatives devient plus systématique lors de la conception d'événements.

EXEMPLES DE RETOMBÉES

- **CONNAISSANCE** : Complément aux statistiques — Validation des besoins et d'outils
- **CHANGEMENT** : Amélioration de services
- **LIEN SOCIAL** : Sortie de l'isolement social
- **POUVOIR D'AGIR** : Confiance en soi – Développement de compétences

DÉVELOPPEMENT DU LIEN SOCIAL

Une retombée cruciale de la participation citoyenne observée dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité est le développement des relations sociales entre les personnes participantes, en particulier celles qui vivent de l'isolement social. Les rencontres au sein d'une démarche caractérisée par la collaboration intersectorielle permettent non seulement d'augmenter le nombre de personnes de son réseau, mais aussi la qualité des relations avec une diversité de personnes. La transformation de certaines personnes participantes est attribuée à ce contact social.

Des bénéfices sont également observés sur d'autres plans : les partenaires peuvent adopter de meilleures pratiques ; les organisations, tisser de meilleurs maillages ; et la collectivité, définir des actions qui répondent mieux aux besoins.

EMPOWERMENT INDIVIDUEL

Les retombées individuelles rapportées concernent l'amélioration de la confiance en soi et envers les autres, ainsi que le développement de compétences (sur un sujet en particulier, en animation, en organisation, etc.). Ces éléments concourent au renforcement du pouvoir d'agir de la personne citoyenne et de son engagement envers la communauté, et parfois même à la sortie de la pauvreté.

Lors de la période d'élaboration du 3^e plan gouvernemental, le parcours médiatisé d'un citoyen ancien prestataire de l'aide sociale devenu coordonnateur d'un organisme est un exemple éloquent de sortie de la pauvreté (voir encadré). À noter qu'un lien préexistait avec l'organisme employeur et que la personne possède une scolarité postsecondaire.

Sans forcément aboutir à un retour à l'emploi, une transformation a été observée à plusieurs reprises chez des personnes. Les diverses tâches liées au fonctionnement d'un comité font appel à des compétences, en particulier la prise de parole en public ou dans les médias. Ce développement de compétences tend à donner ou redonner confiance en soi et à rehausser une estime de soi malmenée.

« On voit des personnes retrouver leur citoyenneté, leur place dans la communauté. C'est ce qui me touche le plus. » — Personne en accompagnement

L'*empowerment* individuel se manifeste différemment selon les personnes : il intervient parfois par un déclic qui se produit à un moment du processus, parfois après une longue gestation. Ce processus ne se déroule pas sans épisodes de découragement ni sans abandons.

UN PARCOURS EXEMPLAIRE

Alors qu'il fréquente la banque alimentaire et bénéficie de programmes de préemployabilité, il semble bien que ce soit sa participation à l'Alliance locale qui fera la différence pour ce citoyen. C'est parce qu'on lui confiera des tâches au sein d'un groupe, malgré une apparence négligée au départ, que cette confiance et son engagement vont générer une chaîne d'événements jusqu'à un changement radical de vie. Cette personne tient à présent un rôle actif dans les divers comités de l'Alliance à l'échelle locale et régionale ainsi que dans plusieurs organismes.

Les apprentissages réalisés

« Quand les gens osent embarquer, souvent ils se rendent compte que c'est facilitant pour tout le monde, que ça permet une meilleure compréhension des enjeux, que la rencontre est plus facile à suivre, que l'on avance, mais tous en même temps. » — Personne en accompagnement

Au cours de près de 10 années de pratiques AVEC dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité locale, il est possible de tirer quelques leçons susceptibles de favoriser leur mise en œuvre.

- **Consacrer le temps nécessaire à la planification de la participation citoyenne.** Il est essentiel d'analyser les opportunités et les contraintes du milieu et d'estimer les ressources requises pour la réalisation d'une démarche citoyenne. Sa mise en place pourra alors être adaptée en conséquence. Il est également important de planifier l'accompagnement des personnes citoyennes et des organisations.
- **Mettre l'accent sur les exigences de l'approche AVEC** autant que sur ses retombées positives, et **s'assurer d'une large adhésion** autour de l'approche avant son implantation.
- **Valoriser l'apport de chaque type d'acteurs et actrices** dans la recherche d'un équilibre entre les différents savoirs expérimentiel, professionnel et expert.
- **Régler les tensions ou les difficultés** qui se présentent au cours du processus en mettant à profit les compétences de chacun et chacune et en prenant soin des relations humaines.

- **Mettre en valeur le processus et le considérer comme une action en soi.**
- **Se doter d'un espace de dialogue ou de débriefing entre collègues** pour se ressourcer, étant donné que ce type d'approche bouscule les façons de travailler.
- **Diversifier (moduler) les façons d'inclure des personnes citoyennes** à l'Alliance pour la solidarité. L'objectif de la parité dans tous les comités de l'Alliance peut être ambitieux, de même que la participation citoyenne à toutes les étapes. Dans certains cas, les personnes citoyennes pourraient être sollicitées lors de la mise en œuvre d'un projet, sans forcément avoir été partie prenante de sa conception. Il s'agirait donc de se donner de la latitude pour assouplir ou adapter le processus de participation des personnes citoyennes selon la nature ou le sujet du comité de travail, selon le degré d'engagement que la personne est disposée à offrir et selon les ressources et les besoins d'un territoire.

Conclusion

L'expérience acquise dans la MRC Rimouski-Neigette en matière de participation citoyenne dans les Alliances pour la solidarité est riche d'enseignements. Elle nous apprend entre autres qu'une démarche porteuse repose sur la recherche d'un équilibre entre les différents savoirs et une reconnaissance juste de chaque expertise.

SOURCES



Documentation

ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE RIMOUSKI-NEIGETTE (2016). *Bilan des activités 2011-2016*, cahier 2 « Démarche AVEC », p. 51-71.

BÉLANGER, Guylaine (2018). *Faire Avec dans une démarche de concertation : c'est possible!*, diaporama.

COLLECTIF RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DU BAS-SAINT-LAURENT (2019). *L'Alliance pour la solidarité Bas-Saint-Laurent 2017-2023*, plan de travail déposé au FQIS.

LESEMANN, Frédéric et Lise ST-GERMAIN (2014). « Annexe C. Rimouski-Neigette : une démarche citoyenne », dans *Le rôle de la concertation intersectorielle, de la participation citoyenne et de l'action collective pour soutenir le développement des communautés et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, rapport de recherche FRQSC, p. 194-201.

MONTPLAISIR, Jacinthe, THÉRIAULT, Nadya et Guylaine BÉLANGER (2015). *Tout le monde en porte! Démasquons les préjugés liés à la pauvreté*, guide et DVD.

Oser miser sur la participation citoyenne, [vidéo], 9 min 40 s, par Mise au jeu, 2016.



Entrevues

Agente d'accompagnement des communautés, Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent — Organisatrice communautaire, DSP / CLSC Rimouski-Neigette / CISSS du Bas-Saint-Laurent — Citoyen et coordonnateur, Action Populaire Rimouski-Neigette — Intervenante, Centre-femmes de Rimouski

CAS 4

Un projet pilote de budget participatif dans un quartier défavorisé de Drummondville

Le contexte en bref

Dans un contexte où les gouvernements de proximité cherchent à instaurer une dynamique de participation citoyenne, le processus du budget participatif gagne en popularité à travers la province. À Drummondville, son expérimentation s'est inscrite dans le cadre de la revitalisation d'un ancien quartier ouvrier.

Comme dans bien des quartiers centraux, la population du quartier Saint-Joseph à Drummondville se caractérise par une importante défavorisation socioéconomique. Le quartier fait l'objet d'une revitalisation urbaine intégrée (RUI) depuis 2017. Dans ce type d'approche, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale s'ancre dans un territoire donné et s'appuie sur une action multisectorielle. La RUI du quartier Saint-Joseph est pilotée par un comité réunissant la Ville, le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) et la Corporation de développement communautaire (CDC). La participation citoyenne est une des dimensions essentielles de cette démarche de revitalisation visant l'amélioration des conditions de vie dans le quartier. Cette amélioration s'effectue à travers trois axes d'intervention : physique, sociale et communautaire, économique et commerciale.

L'étude de cas porte sur une des actions menées dans le cadre de la RUI, soit la mise en place d'un projet pilote de budget participatif. Cette expérience municipale vise à donner un certain pouvoir de décision à des citoyennes et citoyens vivant de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

L'initiative

Le projet pilote de budget participatif s'adresse à tous les résidents et résidentes du quartier Saint-Joseph, à Drummondville (Centre-du-Québec). Cette expérimentation est apparue comme un moyen d'impliquer les citoyens et citoyennes dans la revitalisation de leur quartier. Le projet pilote vise aussi l'instauration d'un dialogue sur les besoins dans ce quartier défavorisé.

Le budget participatif est un processus démocratique par lequel des résidentes et résidents décident d'investissements, ensuite financés à même le budget municipal. Il s'agit de projets d'immobilisation (ex. : équipement, aménagement, construction, rénovation) techniquement réalisables et ayant un impact positif sur la communauté. En plus de ces critères, les projets issus de l'expérience pilote menée à Drummondville devaient s'inscrire dans la vision de la RUI du quartier Saint-Joseph.

INITIATIVE EN BREF

DESCRIPTION : Projet pilote de budget participatif

TERRITOIRE : Quartier Saint-Joseph de la ville de Drummondville

DURÉE : 2018-2020

FINANCEMENT : Ville

BUT : Favoriser la participation citoyenne selon les principes de la RUI Saint-Joseph.

OBJECTIFS : Ouvrir un dialogue avec les résidentes et résidents et mieux répondre aux besoins du quartier.

Le processus d'élaboration des projets s'y est déroulé en moins de six mois, en 2018, selon plusieurs étapes.

- **L'INFORMATION :**
le projet, les étapes du processus, les critères d'admissibilité, etc. ont été présentés lors d'une assemblée citoyenne et un appel d'idées de projets a été lancé.
- **LA PROPOSITION D'IDÉES :**
trois semaines plus tard, une trentaine d'idées de projets ont été déposées au moyen d'un formulaire, lesquelles ont fait l'objet d'un examen de recevabilité.
- **LE DÉVELOPPEMENT DES IDÉES :**
un atelier de bonification a réuni les porteurs de la vingtaine de projets admissibles et des membres de services municipaux pour améliorer les idées ; cet exercice a abouti à la définition de 10 projets.
- **LE VOTE SUR LES PRIORITÉS :**
les projets finalistes ont été présentés, puis soumis au vote populaire, à la suite duquel trois projets ont été choisis par la population du quartier pour un investissement de 30 000 \$.
- **LA RÉALISATION :**
elle intervient l'année suivant le vote, mais elle a dû être prolongée pour terminer l'installation des trois projets.

L'évaluation de l'ensemble du processus a été réalisée en continu au moyen d'un tableau de bord d'indicateurs de suivi.

PROJETS FINANCÉS

- **WIFI :** Installation d'un accès Internet gratuit pour les utilisateurs et utilisatrices du secteur du parc et du marché public
- **CINÉMA PLEIN AIR :** Achat d'équipement nécessaire à la projection de films en plein air
- **FONTAINE :** Installation d'une fontaine d'eau à trois niveaux (adultes, enfants, chiens) dans le parc

Les stratégies d'inclusion

Diverses stratégies ont permis de faciliter la participation au projet pilote tout au long du processus.

STRATÉGIES DE CONNAISSANCE

D'une façon générale, une attention particulière a été portée à la vulgarisation de la démarche de budget participatif et à la simplicité des outils employés. La clarté des contenus, la simplification des procédures, la répétition de l'information sont quelques-uns des principes suivis. Par exemple, le formulaire de proposition d'idées est présenté avec clarté et sur deux pages aérées. Autre exemple : des panneaux en coroplaste ont servi à faire connaître les projets finalistes.

STRATÉGIES DE RECRUTEMENT

Le recrutement des participants et participantes a reposé sur les organisations ancrées dans le quartier telles que l'office d'habitation ainsi que les organismes communautaires soutenus par la CDC. Le Comité citoyens Saint-Joseph, qui existe depuis une dizaine d'années, a également joué un rôle clé à cet égard. C'est essentiellement par son intermédiaire que la population du quartier a été invitée aux rencontres citoyennes tenues dans le cadre du budget participatif. L'organisme est plus largement un levier de mobilisation pour les activités qui se déroulent dans le quartier. D'ailleurs, la personne chargée du projet de budget participatif y effectue régulièrement des présentations, notamment au sujet de la RUI.

De la sorte, la mobilisation des résidents et résidentes s'est appuyée sur le lien de confiance établi au sein d'organismes œuvrant dans le quartier.

STRATÉGIES DE PARTICIPATION

Plusieurs pratiques témoignent de l'attention portée à l'appropriation de la démarche par les résidents et résidentes du quartier pour favoriser leur participation aux différentes étapes du processus.

Lors des assemblées citoyennes, des méthodes d'animation dynamiques ont été privilégiées (ex. : animation en binôme, recours aux images, au visuel, à l'humour, présentations courtes).

Tout au long de l'élaboration des idées, un accompagnement était disponible, à la demande, auprès de la chargée de projet ou de l'animateur du Comité citoyens Saint-Joseph. Cet accompagnement a aidé les personnes ayant un faible niveau de littératie à exprimer par écrit leur idée de projet. Il a aussi permis d'en rassurer plusieurs sur la pertinence de leurs idées et sur leur capacité à élaborer un projet.

À l'occasion de l'atelier de bonification des idées, un dialogue s'est ouvert entre les porteurs de projets et des fonctionnaires provenant de divers services (loisirs, urbanisme, ingénierie). La rencontre a donné lieu à de riches discussions sur la valeur ajoutée des projets au-delà des aspects techniques et budgétaires.

À l'étape du vote populaire pour les trois projets préférés, la participation de la population du quartier a été un enjeu important. Considérant que le quartier abrite des personnes vulnérables, deux modalités de vote étaient offertes : avec des bulletins papier ou sur le site web de la Ville. Afin de stimuler la participation, un vote sur place a été organisé à différentes occasions :

- lors d'une assemblée citoyenne ;
- à la fête annuelle du quartier (installation d'un kiosque) ;
- lors de visites dans des milieux de vie (HLM familles, Maison des jeunes).

Le déplacement vers les milieux de vie est considéré comme une stratégie indispensable pour joindre des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, particulièrement les jeunes, les familles et les personnes immigrantes. En effet, les personnes âgées de 45 ans et plus sont surreprésentées aux rencontres citoyennes qui ont lieu dans le quartier.

EXEMPLES DE STRATÉGIES

- **CONNAISSANCE** : Vulgarisation des contenus et processus
- **RECRUTEMENT** : Lien de confiance
- **PARTICIPATION** : Accompagnement des porteurs de projet – Animation dynamique des rencontres

Quelques limites

L'une des principales limites concernant la participation citoyenne a été la capacité à mobiliser une diversité de personnes. Malgré les efforts fournis pour les joindre, peu de jeunes et de familles ont participé au projet pilote. Le taux de participation au vote (nombre de personnes ayant voté par rapport au nombre de résidentes et résidents de plus de 15 ans), soit 2,5 %, peut paraître faible, mais il se compare avec les taux obtenus dans d'autres municipalités.

Pour des raisons circonstancielles, il n'y a pas eu de suivi dans le quartier au sujet des projets financés, comme l'organisation d'un événement ou l'installation de pancartes indiquant la provenance de l'idée. Or la reconnaissance de la paternité des idées peut représenter un enjeu.

Les retombées observées

La démarche de budget participatif dans Saint-Joseph a permis de répondre à des besoins de la communauté et a contribué aux efforts pour améliorer les conditions de vie dans le cadre de la RUI.

Une autre retombée collective concerne le changement progressif des pratiques municipales en matière de participation citoyenne. À la lumière de cette première expérience de budget participatif, la Ville a entrepris une réflexion pour implanter l'outil dans tous ses districts. Un chantier de travail se consacre désormais aux budgets participatifs et à la participation citoyenne. Les élus et élues municipaux y recommanderont non seulement des critères d'implantation et de fonctionnement des budgets participatifs, mais aussi une politique de participation citoyenne.

Sur le plan individuel, il est indéniable que la possibilité de décider de certains investissements municipaux renforce l'*empowerment*. L'outil du budget participatif amène des citoyens et citoyennes à s'exprimer en public, à travailler en collaboration et à se familiariser avec l'appareil municipal. En particulier, l'atelier de bonification des idées a permis d'aborder les contraintes d'ordre budgétaire, technique, sécuritaire, etc. qui entourent le développement d'un projet municipal. Les rencontres organisées permettent aussi de développer des relations sociales et de discuter avec des personnes que l'on ne côtoie pas habituellement.

D'après les diverses évaluations effectuées au cours du processus, les personnes retirent de la fierté d'être consultées et écoutées, et de contribuer à la transformation de leur quartier. Elles retirent également de la satisfaction de se sentir informées sur le fonctionnement de la gestion municipale. Des témoignages évoquent un sentiment de confiance en soi.

EXEMPLES DE RETOMBÉES

- **CHANGEMENT** : Pérennité de la participation citoyenne
- **POUVOIR D'AGIR** : Confiance en soi
– Développement de liens sociaux –
Sentiment de fierté

Les apprentissages réalisés

La première expérience de budget participatif dans un quartier défavorisé de Drummondville inspire une série de constats concernant la participation citoyenne à la démarche.

- Il est indispensable d'**accompagner** étroitement les populations vulnérables, grâce à une relation de proximité et un lien de confiance.
- L'accompagnement des citoyens et citoyennes exige beaucoup de **disponibilité**.
- Avoir une **ressource dédiée** permettrait d'assurer une large mobilisation de tous les organismes du territoire concerné ainsi que la continuité de l'expérimentation.
- Afin de favoriser l'émergence des idées, les citoyens et citoyennes pourraient disposer de plus de temps et une **concertation collective** pourrait être privilégiée.

Conclusion

Le budget participatif est un outil intéressant en contexte municipal pour favoriser la participation citoyenne des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, car il repose sur un certain partage du pouvoir entre la population et l'administration municipale. En effet, cette démarche de démocratie participative provoque un dialogue et peut entraîner une dynamique de collaboration entre personnes citoyennes, personnes élues et fonctionnaires. Le budget participatif représente plus largement un outil éducatif pour s'initier aux affaires municipales.

SOURCES



Documentation

CENTRE D'ÉCOLOGIE URBAINE DE MONTRÉAL.

« Le budget participatif ». (Consulté le 2 avril 2020) [www.budgetparticipatifquebec.ca/fr/accueil].

CENTRE D'ÉCOLOGIE URBAINE DE MONTRÉAL (s. d.). *Le budget participatif : de l'argent réel, un pouvoir réel*, dépliant.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION.

« Revitalisation urbaine intégrée (RUI) ». (Consulté le 2 avril 2020) [www.mamh.gouv.qc.ca/municipalite-durable/entreprendre-une-demarche/modeles-de-demarches/autres-demarches/revitalisation-urbaine-integree/].

VILLE DE DRUMMONDVILLE. « Budget participatif ». (Consulté le 2 avril 2020) [www.drummondville.ca/budget-participatif/].



Entrevues

Agente de revitalisation intégrée et chargée de projet, Ville de Drummondville — Personne citoyenne, présidente du Comité citoyens Saint-Joseph

CAS 5

Une recherche-action participative dans Charlevoix pour donner la parole aux jeunes

Le contexte en bref

Le territoire de Charlevoix, composé des MRC de Charlevoix et Charlevoix-Est, est confronté à un vieillissement démographique et à un exode des jeunes. Ce vaste territoire à l'économie rurale et touristique, caractérisé par la saisonnalité des emplois, connaît une défavorisation sociale et matérielle importante. Celle-ci résulte des écarts de richesse qui s'accroissent entre des secteurs favorisés et des secteurs défavorisés.

En réponse à ces défis démographique, économique et social, l'idée de mener une grande consultation auprès des jeunes charlevoisiens et charlevoisiennes germe alors au Réseau culturel d'initiatives collectives (RCIC) et ses partenaires des maisons des jeunes. Grâce à ce leadership, l'idée de mobiliser les jeunes du territoire sur l'amélioration de leurs conditions de vie fait son chemin à la Table d'action préventive jeunesse de Charlevoix. Ce projet prend finalement la forme d'une recherche-action participative à la suite de la rencontre entre plusieurs réseaux professionnels : santé et services sociaux, éducation, municipalité et recherche universitaire. Le projet rallie ensuite l'ensemble des acteurs et actrices engagés dans le développement territorial intégré. Au total, 116 jeunes âgés de 12 à 35 ans participent à la démarche en deux phases, entre 2013 et 2016.

L'étude de cas se centre sur la première phase de cette recherche-action ciblant les jeunes de 12 à 17 ans. L'originalité de cette démarche a été de mobiliser une diversité d'acteurs et actrices du territoire autour de la jeunesse dans une perspective de lutte contre la pauvreté.

L'initiative

Collectivités amies des jeunes (CADJ) a consisté en une recherche-action participative, dont la première phase s'est déroulée entre 2013 et 2015. Cette démarche à visée transformatrice et conscientisante a porté sur les préoccupations et les aspirations de jeunes en lien avec le fait d'habiter sur le territoire de Charlevoix. La phase 1 de la recherche-action a concerné 63 jeunes âgés de 12 à 17 ans.

Une gouvernance a été mise en place dans le but de favoriser l'appropriation de la démarche et une participation basée sur des rapports égaux : un comité de coordination pour encadrer la réalisation, une équipe de recherche pour la réalisation et un comité conseil pour veiller à la cohérence de la démarche. Le projet a également bénéficié de la collaboration de nombreux partenaires et du soutien de conseillères scientifiques (Université Laval, Université du Québec à Rimouski – campus de Lévis et Direction de santé publique de la Capitale-Nationale). L'ensemble de ces parties prenantes constitue le collectif CADJ.

La finalité de la recherche-action visait à donner à des jeunes l'occasion de s'exprimer sur leurs expériences du territoire et de pouvoir en influencer le développement. Les objectifs suivants ont été poursuivis : comprendre la perception du territoire chez les jeunes et cerner leurs préoccupations et aspirations ainsi que dégager des pistes AVEC les jeunes pour améliorer les pratiques, les programmes et les politiques jeunesse de Charlevoix.

L'implication des jeunes citoyens et citoyennes s'est manifestée à différents moments de la démarche.

- La collecte de données : réalisation de 7 groupes de discussion en 2014 auprès de 63 jeunes de 12 à 17 ans.
- L'analyse collective : processus d'analyse par étapes, ayant mené à structurer le rapport de recherche.
- La validation et la diffusion des résultats : réalisation d'une entrevue collective et partage des résultats au moyen d'une pièce de théâtre montée par un groupe de jeunes participants avec l'appui d'un organisme en création théâtrale.

INITIATIVE EN BREF

DESCRIPTION : Recherche-action participative auprès de 63 jeunes âgés de 12 à 17 ans (phase 1)

TERRITOIRE : MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est

DURÉE : 2013-2015

ORGANISME FIDUCIAIRE : Maison des jeunes La Baraque des Éboulements

FINANCEMENT : Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale, Table d'action préventive jeunesse de Charlevoix (fonds géré par le CIUSSS), Comités ATI de Charlevoix (FQIS, géré par la CRÉ de la Capitale-Nationale), Comité pour la réussite éducative de Charlevoix (Réunir Réussir, géré par la CRÉ de la Capitale-Nationale), MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est (fonds dédié au développement culturel et Pacte rural)

FINALITÉ : Intégrer la perspective jeunesse et la diminution des inégalités dans les réflexions et actions portant sur le développement territorial.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE : Comprendre les préoccupations et les aspirations qu'ont des jeunes vivant différentes formes d'exclusion sociale en lien avec le fait de vivre sur le territoire.

Les stratégies d'inclusion

Les diverses stratégies employées pour susciter la participation des jeunes s'inspirent largement de l'approche AVEC, dont les recommandations sont bien connues des leaders du projet CADJ.

STRATÉGIES DE RECRUTEMENT

Afin de recruter les participants et participantes aux groupes de discussion, l'équipe de recherche s'est appuyée sur les organismes œuvrant auprès de la jeunesse, comme les maisons des jeunes et les écoles. Des groupes de discussion ont parfois eu lieu dans les locaux de ces milieux de vie où le lien de confiance avec les jeunes qui les fréquentent était déjà établi. Dans certains cas, l'instauration d'un climat de confiance s'est appuyée sur la présence de l'enseignant ou de l'intervenante avec qui les jeunes avaient déjà un lien significatif.

L'échantillon a été constitué dans le but de refléter une diversité de conditions de vie (ex. : secteur rural, secteur urbanisé) et de caractéristiques individuelles (ex. : sexe, âge, scolarité). Près de la moitié des élèves provenaient du secteur de l'adaptation scolaire. Cette stratégie a permis de joindre des jeunes appartenant à des milieux socioéconomiques variés et vivant une diversité de situations.

SOUTIEN DE LA PARTICIPATION

Des compensations diverses ont été prévues pour rembourser les frais liés à la participation, mais aussi pour inciter à la participation. Dans Charlevoix, où il est un enjeu, le transport a demandé un effort particulier d'organisation. Voici les principaux incitatifs utilisés :

- Reconnaissance de participation (ex. : cartes-cadeaux, coupons rabais).
- Remboursement des frais de transport au parent transportant son enfant.
- Offre de covoiturage dans des zones éparpillées du territoire (transport en fourgonnette ou automobile).

EXEMPLES DE STRATÉGIES GAGNANTES

- **RECRUTEMENT** : Utilisation des réseaux et des espaces existants – Lien de confiance existant entre milieux jeunesse et les jeunes
- **SOUTIEN DE LA PARTICIPATION** : Covoiturage
- **PARTICIPATION** : Gouvernance basée sur un rapport égalitaire – Préanalyses en comités – Recours au théâtre d'intervention

STRATÉGIES DE PARTICIPATION

La démarche de recherche-action participative elle-même peut être vue comme un moyen de mobilisation à la fois des partenaires et des jeunes. La rigueur de cette démarche collective s'appuyant sur des ressources compétentes lui a donné de la crédibilité et un écho favorable auprès des partenaires. De plus, le fait que des besoins émanent directement de la parole de jeunes a eu un effet mobilisateur pour les partenaires. Du côté de la participation des jeunes, elle a été stimulée par leur implication dans le processus jusqu'à la formulation de pistes d'action.

Par ailleurs, une structure de gouvernance (comité de coordination, comité conseil, équipe de recherche, collectif CADJ) a été mise en place de façon à valoriser l'apport de chaque partie prenante. Cette gouvernance a joué un rôle dans le maintien de la mobilisation et dans l'appropriation du processus et des rouages d'une recherche-action.

D'autres stratégies ont permis de susciter la participation et de faciliter l'appropriation de la démarche ou des résultats.

- **Simplification des outils** de collecte de données (ex. : guide d'entretien, formulaire de consentement).
- **Utilisation de méthodes d'animation créatives et ludiques** (ex. : cartographie sociale utilisée pour diversifier les moyens d'expression et visualiser les résultats).

- Processus d'**analyse par étapes** pour travailler avec les parties prenantes. D'abord, l'équipe de recherche, puis les comités attachés au projet ont analysé les résultats. Ensuite, un travail collaboratif a été effectué par les partenaires et les jeunes participants répartis en sous-groupes traitant chacun une dimension de l'analyse. Finalement, lors d'une entrevue collective réunissant toutes les parties prenantes, les analyses ont été mises en commun. À la fois sujets et acteurs de la recherche, la participation de jeunes à cette étape de l'analyse aura contribué au respect de leur parole et à un meilleur équilibre des rapports de pouvoir.
- **Approche théâtrale** comme stratégie phare de CADJ. Dans une perspective d'appropriation et de diffusion des résultats, ce procédé avait pour principal objectif de créer un espace d'expression et de dialogue à partir des résultats des groupes de discussion réalisés auprès de 63 jeunes du territoire (voir encadré).

EXPÉRIENCE DU THÉÂTRE D'INTERVENTION

Quelques jeunes participants et participantes de CADJ ont joué dans une pièce de théâtre suivie d'une séance d'échanges avec des partenaires et des personnes élues de Charlevoix. La vidéo intitulée *Collectivités amies des jeunes (le projet)* retrace les moments forts de CADJ et en offre un compte rendu parsemé d'extraits de la pièce de théâtre.

Une douzaine de représentations de la pièce ont eu lieu à travers le territoire en 2015.

Le procédé a bénéficié du soutien d'un organisme spécialisé dans l'intervention théâtrale participative. Ce moyen original de présentation des résultats sollicite la participation active de l'audience et permet d'ouvrir un dialogue et d'orienter vers la recherche de solutions. Une visée de transformation sociale est poursuivie à travers l'écoute et les échanges que ce procédé favorise.

Quelques limites et réflexions

La démarche de recherche-action ne s'est pas déroulée sans difficulté. Les ressources financières limitées ou ponctuelles ont nécessité débrouillardise, créativité et beaucoup de bénévolat.

Un des défis de la démarche CADJ a été de rallier des visions différentes autour de la lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales. La gestation du projet a pu paraître laborieuse, notamment lors de la recherche d'un consensus autour de la question de recherche et de la mise en place d'un protocole de recherche. Comment le défi a-t-il été relevé ? Essentiellement à travers une gestion collective de la démarche rééquilibrant les rapports de pouvoir ainsi que des discussions entre les partenaires de divers horizons, du développement global du territoire à l'intervention auprès de clientèles spécifiques. Au fil des ajustements réalisés s'est installée une compréhension commune de la démarche.

L'absence d'un suivi de la démarche CADJ peut être considérée comme une limite dans la mesure où les jeunes participants et participantes n'ont pas forcément eu connaissance de ses retombées. De plus, quelques années après CADJ, une grande question demeure : quels effets cette recherche-action a-t-elle eus sur la participation des jeunes au-delà de leur implication dans le projet ? Sans un bilan ou une démarche évaluative, cette question reste sans réponse.

Enfin, la participation des jeunes ne s'est pas poursuivie après les deux phases de CADJ. Dans l'année qui a suivi la publication du rapport, une demande de financement pour une troisième phase a été refusée. De plus, le contexte d'austérité de 2016 tel que décrit par les personnes interrogées n'a pas favorisé la mise en œuvre de plusieurs recommandations. La recherche de moyens s'est néanmoins poursuivie au sein du chantier jeunesse du Développement social intégré (DSI), et a abouti à l'octroi d'un financement triennal du ministère de la Sécurité publique au début 2020.

Notamment, l'embauche d'une ressource permettra de renforcer les mécanismes de collaboration, de concertation et de mobilisation et de mettre en œuvre des actions concertées s'inscrivant en cohérence avec les recommandations issues de CADJ.

PRINCIPALES LIMITES

- Moyens financiers limités
- Longue gestation du projet
- Manque de ressources et de suivis pendant la période d'austérité
- Effets non évalués de la recherche-action sur la participation des jeunes

Les retombées observées

Même si les effets sur les jeunes participants et participantes de 12 à 17 ans n'ont pas été documentés, la recherche-action participative menée dans Charlevoix a eu de nombreuses retombées attestées pour la collectivité. Ces effets se font encore sentir après plusieurs années.

AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE ET DES OUTILS

« Tous les citoyens sont nécessaires au développement de nos communautés ou aux réflexions qui encadrent ce développement. »

— Personne chargée de projet

La recherche-action a produit des connaissances sur les besoins et les perceptions des jeunes. Ces connaissances concernent en particulier la situation économique dans Charlevoix, leur place dans le territoire par rapport à d'autres groupes (ex. : touristes, personnes âgées) ou encore l'accès au transport et à la vie sociale et collective. La recherche a aussi permis de valider ou préciser des besoins plus ou moins connus des organismes jeunesse.

Un effort de transfert de connaissances a donné lieu à diverses productions. En particulier, le rapport synthèse de la démarche CADJ 12-17 ans a été diffusé largement de façon à en favoriser une appropriation collective. Par exemple, il peut être utilisé comme un outil de formation par des organismes souhaitant faire connaître la réalité des jeunes du territoire. De plus, des articles à propos de la recherche ont été publiés dans des revues scientifiques et une vidéo a restitué les moments forts de la démarche.

EMPOWERMENT INDIVIDUEL

Pendant la recherche-action, les observations et les témoignages recueillis ont permis d'observer l'amélioration de l'estime de soi chez les jeunes participants et participantes. En effet, plusieurs ont vu leurs compétences en animation, expression de soi et prise de parole renforcées. Le fait que plusieurs jeunes se soient sentis écoutés en tant que citoyens ou citoyennes est considéré comme une retombée importante de la démarche.

De plus, leur participation aux groupes de discussion ou leur implication dans une activité culturelle comme le théâtre auront permis à plusieurs de sortir de leur isolement et de développer des liens sociaux.

EMPOWERMENT COMMUNAUTAIRE

Des recommandations et des partenariats ont découlé du projet CADJ. Ces recommandations ont exercé une influence sur les plans d'action de diverses organisations jeunesse composant le collectif CADJ. Pour certaines organisations jeunesse, la démarche a même entraîné une reconnaissance par les pairs. Celle-ci s'est par exemple manifestée par des appuis à leur expertise ou des sollicitations plus fréquentes au sein de concertations.

La mise en œuvre d'une recherche-action participative a constitué une pratique nouvelle pour la plupart des partenaires étroitement associés à son déroulement. Cette riche expérience de collectivisation du processus a permis le développement de nouvelles compétences. Le travail en collaboration s'est révélé une source de partage d'expertises et d'apprentissages.

Aussi, la démarche CADJ a généré une concertation intersectorielle plus cohérente autour de la jeunesse sur le territoire. La mise en place du chantier jeunesse au sein du Développement social intégré (DSI) de Charlevoix (issu de l'approche territoriale intégrée – ATI) en est un bel exemple. Son mandat est de favoriser la convergence des forces entre les jeunes, les familles et les acteurs communautaires, municipaux, de la petite enfance, scolaires et du réseau de la santé afin d'améliorer la sécurité, la réussite et le bien-être des jeunes et des familles qui vivent des difficultés.

EXEMPLES DE RETOMBÉES

- **CONNAISSANCE** : Validation des besoins – Utilisation de l'outil
- **CHANGEMENT** : Espace de dialogue avec les jeunes – Améliorations de services
- **POUVOIR D'AGIR** : Estime de soi – Développement de compétences et de liens sociaux – Concertation intersectorielle et partenariats

CHANGEMENT DES PERCEPTIONS ET DES PRATIQUES

Les changements de perceptions ou de pratiques issus de la démarche CADJ sont plus diffus. L'ouverture d'un dialogue avec des décideurs et des intervenants des MRC Charlevoix et Charlevoix-Est a généré une meilleure écoute des préoccupations et des idées des jeunes du territoire. Les résultats du projet auraient aussi amené des milieux scolaires à adapter certaines pratiques et certains organismes jeunesse à améliorer la fréquentation de leurs services.

Par contre, les changements induits par CADJ pour le territoire dans son ensemble sont plus précis. Ses résultats ont influencé les réflexions stratégiques liées aux politiques familiales et à la planification stratégique 0-25 ans. En témoigne également la mise sur pied du chantier jeunesse du DSI qui réunit des acteurs communautaires, institutionnels et municipaux. De plus, il y a une similarité entre les structures de gouvernance de CADJ et du DSI, de sorte que l'on peut penser que ce projet a fait évoluer les pratiques de gestion collective dans le territoire.

Les apprentissages réalisés

CLÉS DE RÉUSSITE

- Engagement d'individus clés
- Mise en place d'une concertation intersectorielle
- Temps nécessaire à la détermination d'un intérêt commun et de principes de travail

Il est possible de dégager certains facteurs de réussite de la recherche CADJ.

Tout d'abord, si le projet a abouti, c'est grâce à l'engagement d'acteurs et actrices clés qui ont fait la différence, par leur investissement personnel ou leur réseau d'influence.

« L'engagement de certaines personnes en place [...] a fait toute la différence. Tout le monde mettait à profit son pouvoir d'influence pour que ça marche. »

— Personne en conseil

Le succès de la démarche est aussi attribué à la concertation intersectorielle (dimensions jeunesse, santé, éducation et municipalités) qui s'est créée autour de la jeunesse à cette occasion avec la volonté de nouer un dialogue propice au changement de pratiques. Néanmoins, il aurait été souhaitable de se doter d'espaces de réflexivité sur les pratiques pour traiter les questions de fond qui se présentaient tout au long de la démarche.

Un autre facteur de réussite de CADJ aura été de consacrer le temps nécessaire pour s'entendre sur un intérêt commun et des principes de travail collectif, au prix de nombreuses rencontres. C'est pourquoi le collectif s'est doté d'une entente de collaboration qui fixe notamment les valeurs communes, les modalités de la gouvernance et les rôles de chacun et chacune.

Conclusion

L'ouverture d'un dialogue avec la jeunesse charlevoisienne à l'occasion de la recherche-action participative CADJ s'est révélée riche de retombées pour le territoire. Cependant, laisser ce dialogue ouvert en continu suppose de mobiliser des ressources suffisantes pour opérer des changements de culture nécessaires. L'enjeu est de pérenniser la participation des jeunes de tous les milieux socioéconomiques au développement collectif.

SOURCES



Documentation

COLLECTIF CADJ (2016). *Quand les jeunes prennent la parole : recherche-action participative avec des jeunes de Charlevoix âgés entre 12 et 17 ans*, rapport synthèse.

Collectivités amies des jeunes (le projet), [vidéo], 16 min 21 s, par Collectif CADJ, 2016. [www.youtube.com/watch?v=tW8OnOrB15w].

DUFOUR, Émilie, BOURQUE, Denis et Clément MERCIER (2019). *Émilie Dufour : intervenante collective engagée dans le développement solidaire des communautés territoriales*, cahier 19-03, CRCOC.

RICHARD, Julie et autres. (2018). « Empowerment au Québec : pour une participation des jeunes aux décisions territoriales », *La santé en action*, no 446.



Entrevues

Conseillère en développement social, MRC de Charlevoix —
Chargée de projet et doctorante en santé communautaire,
Université Laval — Coordonnatrice de la Maison des jeunes La
Baraque des Éboulements

Conclusion

L'étude de cas a examiné cinq initiatives favorisant la participation citoyenne (y compris la participation sociale) dans une démarche de lutte contre la pauvreté au cours des années 2000 au Québec. La réalisation d'entrevues auprès d'acteurs et actrices clés et l'analyse de documentation ont permis cet examen en profondeur. Le but principal de l'étude de cas est de faire connaître des pratiques d'inclusion de personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

Deux des initiatives étudiées concernent les Alliances pour la solidarité, une mesure du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale (PAGIEPS) 2017-2023 qui reconnaît l'importance d'impliquer les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale aux décisions les concernant. À l'échelle de la région de la Mauricie (cas 2) ou à celle de la MRC Rimouski-Neigette (cas 3), il ressort entre autres que la participation citoyenne doit être planifiée et accompagnée adéquatement, et que le processus est à valoriser, notamment en le documentant. Ces apprentissages se dégagent aussi d'autres initiatives menées dans un contexte autre que celui des Alliances. Le projet pilote de budget participatif à Drummondville

(cas 4) s'est inscrit dans le cadre d'une revitalisation urbaine intégrée (RUI). Il s'est révélé un outil municipal à prendre en considération pour impliquer des personnes vulnérables à l'amélioration des conditions de vie dans leur quartier. Quant au projet Collectivités amies des jeunes (CADJ), il a montré comment ouvrir un dialogue entre diverses parties prenantes au moyen de la recherche-action participative (cas 5). En toile de fond ou à l'avant-plan, plusieurs de ces démarches s'appuient sur l'approche AVEC préconisée par le Collectif pour un Québec sans pauvreté. Cette approche propose des pratiques qui permettent d'inclure l'expertise du vécu pour penser, décider et agir ensemble (cas 1).

Chacune de ces cinq initiatives apporte donc un éclairage inspirant sur les stratégies employées, leurs limites et leurs retombées ainsi que sur les leçons tirées. Il peut être difficile de les comparer, car elles sont mises en œuvre à diverses échelles (municipale, supralocale, régionale, provinciale) et à différentes périodes (certaines sont terminées, alors que d'autres sont en cours). Elles ont toutefois en commun l'authenticité de la démarche d'inclusion de personnes en situation de pauvreté. Celle-ci se manifeste en particulier par une volonté de favoriser la participation citoyenne sans l'instrumentaliser, par une ouverture à l'égard de l'expertise du vécu et par le souci d'atteindre un juste équilibre entre les savoirs citoyen, professionnel et scientifique.